

Projet SOFIA : Services pour un Accueil Ouvert, Facile et Inclusif PROGRAMME INTERREG MARITTIMO IT – FR MARITIME

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR BÉNÉFICIER DE SERVICES ET CONSULTATIONS D'EXPERTS EN FAVEUR DES ENTREPRISES

1. PRÉAMBULE

SOFIA entend accroître la compétitivité et l'innovation des petites et moyennes entreprises du secteur touristique des 5 régions transfrontalières en leur proposant une série de services intégrés (formation de groupe, coaching individuel et développement de projets d'entreprises locales) visant à acquérir de nouvelles expertises dans le domaine du tourisme accessible et inclusif, notamment lié au franchissement de quatre types de barrières : physique, perceptives et d'orientation, de communication (notamment accessibilité du web), culturelles/relationnelles. Ces nouvelles compétences augmenteront les performances des entreprises en leur permettant d'atteindre un marché cible en expansion tel que celui des « touristes à besoins spécifiques » et de leurs familles. Le catalogue commun de services aux entreprises, lancé par des partenaires experts du secteur, définit les lignes directrices et les normes relatives aux thèmes d'accessibilité et de convivialité et le contenu des services eux-mêmes seront ensuite fournis par l'équipe multidisciplinaire de professionnels aux entreprises.

Il sera possible d'offrir aux entreprises une série de services homogènes qui favoriseront l'amélioration de leurs performances et la croissance de leur compétitivité dans l'ensemble de l'espace de coopération.

RAPPELÉ QUE :

- le programme de coopération maritime Interreg V-A Italie-France 2014 2020 approuvé par la décision d'application C (2015) n° 4102 de la Commission européenne du 11 juin 2015 et mis en œuvre par la décision du Conseil régional de Toscane n° 710 du 6 juillet 2015;
- la documentation relative à la mise en œuvre du Programme et notamment : les règlements de fonctionnement du Comité de Suivi (ci-après "CdS") et du Comité Directeur (ci-après "CD"), les manuels, la stratégie de communication et tout autre document relatif à l'approbation et à la mise en œuvre des projets approuvés par les organismes compétents;
- le "IV° Avis pour la présentation de candidature de projets simples pour les Axes Prioritaires 1 et 3" publiés dans le BURT (Bollettino Ufficiale della Regione Toscana) du 13 mars 2019 Partie IIIa - Supplément n. 34, approuvé par la CdS du Programme et reconnu par le décret de la Région Toscane (en sa qualité d'Autorité de Gestion) n. 2874 du 28 février 2019, et intégré par les décrets n. 4021/2019 et n. 8723/2019;

VU la liste des projets approuvés qui comprend, entre autres, le projet "SOFIA - Services pour un Accueil Ouvert, Facile et Inclusif" (dont "Commentis" est partenaire);

NOTE que le projet SO.FIA prévoit le développement des activités suivantes :

- T2 - Création de l'équipe multidisciplinaire de prestataires de services et de facilitation des affaires
- T3 - Services aux entreprises - Services de formation et d'encadrement
- T4 - Services aux entreprises - Accompagnement pour la création de systèmes d'accueil intégrés des activités visant à fournir des conseils à au moins 10 PME sur le thème de l'accessibilité et, en particulier, à titre d'exemple mais pas exclusivement : surmonter les barrières architecturales ; définition d'une communication ciblée ; acquisition de compétences relationnelles et sociales ;

C.O.M. Mentis, conformément à :

- ✓ La note n. prot. AOOGR_0300255 del 03/09/2020, ayant pour objet: "Communication sur les règles du programme pour l'octroi d'aides indirectes dans le cadre du projet SO.FIA" envoyée par l'Autorité de Gestion ;
- ✓ Le Manuel pour la présentation des candidatures et la gestion des projets - Section D - Version 8.4 - Juin 2020

Et afin de remplir son rôle de "facilitateur", tel que prévu dans le projet, approuvé, par résolution du conseil d'administration en date du 15 juin SEPTEMBRE 2020, le présent avis public et le courrier de manifestation d'intérêt ci-jointe visant à identifier les entreprises, bénéficiaires indirects de services de conseil (services de formation et de coaching, accompagnement à la création de systèmes d'accueil intégrés).

Tout ce qui précède étant considéré,

C.O.M. Mentis, au moyen du présent avis public, entend sélectionner une liste d'entreprises intéressées par le projet SO.FIA auxquelles elle proposera **à titre gratuit** :

- un bilan (check-up) de l'entreprise visant à identifier les besoins en termes d'accessibilité
- des consultations éventuelles pour l'analyse approfondie et la mise au point des interventions opérationnelles, proposés par des professionnels et des entreprises, sélectionnés par C.O.M. Mentis à la suite de l'avis public du 3 août 2020 et inclus dans le catalogue ;

Les candidatures des entreprises seront examinées dans l'ordre d'arrivée, les entreprises éligibles respectant donc les critères fixés par le IVème Avis et les exigences minimales ci-dessous, bénéficieront d'un bilan (check up) d'une valeur de 2 500 €.

Chaque entreprise, à la suite du bilan (check-up), recevra une proposition conforme au plan de développement orienté vers un accueil de qualité et accessible, et C.O.M. Mentis évaluera les prestations de tout service direct supplémentaire, tel que :

- formation et coaching
- accompagnement à la création de systèmes d'accueil intégrés.

La valeur de ces services supplémentaires ne peut dépasser 6 000 € par entreprise. La contribution de 2.500,00 € pour le check up de l'entreprise et le montant n'excédant pas 6.000 € pour la formation, le coaching et les services d'accompagnement s'entendent comme le montant maximum de l'aide allouée à chaque entreprise bénéficiaire.

Il convient de noter qu'aucune disposition ne prévoit le versement de ces montants, qui seront plutôt attribués aux entreprises directement sous forme de conseils et de services. L'octroi d'avances aux PME n'est pas envisagé.

Le représentant légal de chaque entreprise sollicitant une aide de minimis est tenu de signer une déclaration certifiant le montant de l'aide de minimis obtenu au cours de l'exercice qui se réfère à la date de dépôt de la demande et à l'aide obtenue au cours des deux précédents exercices.

La nouvelle aide ne peut être accordée que si, ajoutée à celles déjà obtenues au cours des trois exercices susmentionnés, elle n'excède pas le plafond fixé par le règlement concerné et qui est égal à 200.000 euros. Le bénéficiaire aura l'obligation de compiler une déclaration de minimis.

Le présent avis ne constitue pas une proposition contractuelle et ne lie en aucune façon C.O.M. Mentis, qui se réserve le droit de ne pas procéder à la sélection.

C.O.M. Mentis COMMUNIQUE

à toutes les entreprises intéressées, les conditions et les procédures de présentation des candidatures

2. OBJET

Identification d'au moins 10 entreprises à sélectionner dans le cadre du projet SOFIA :

1. Services de check-up (bilan)
2. Services de formation et coaching
3. Accompagnement à la création de systèmes d'accueil intégrés

3. ADMISSIBILITÉ

La société doit répondre aux exigences suivantes :

- ✓ Répondre à la définition de Micro, Petite ou Moyenne Entreprise au sens de l'article 57-II du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
- ✓ Les entreprises doivent avoir leur siège légal et/ou opérationnel dans la zone de coopération du programme de coopération maritime Interreg V-A Italie-France 2014 2020.
- ✓ Avoir une date de création au moment de la manifestation d'intérêt, entre deux et cinq ans;
- ✓ Être à jour des cotisations sociales et fiscales
- ✓ Ne pas avoir dépassé le montant maximal de l'aide reçue sur la base du règlement (UE) n° 1407/2013 (de minimis).

C.O.M. Mentis se réserve le droit, à la fin de la procédure, de demander des documents prouvant les exigences déclarées. Les données collectées sont traitées conformément au règlement 679/2016 de l'UE.

4. MODALITÉ DE DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Les candidats qui remplissent les conditions requises doivent présenter leur manifestation d'intérêt en utilisant le courrier figurant à l'annexe A, (demande et déclaration tenant lieu d'affidavit) sur papier à tête et accompagnée des documents suivants :

- a) Curriculum de la structure/présentation de l'entreprise ;
- b) Certificat d'enregistrement auprès d'une des Chambres de Commerce et d'Industrie ;
- c) Photocopie d'une pièce d'identité du représentant légal ;

Les documents relatifs à la demande doivent être présentés :

- ✓ SOIT dans une enveloppe scellée :
 - Mentionnant les références de l'expéditeur
 - Avec la mention **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET- Pour bénéficiaire de services de formation et consultations d'experts en faveur des entreprises PROJET SOFIA – INTERREG MARITTIMO IT-FR MARITIME**
 - L'enveloppe doit être livrée par courrier recommandé ou par courrier express, aux risques et périls de l'expéditeur, à l'adresse suivante :

C.O.M. Mentis
Rue du 1er bataillon de choc
Tour Armoise
20090 Ajaccio

- ✓ SOIT par messagerie à l'adresse suivante :

commentis@wanadoo.fr

en indiquant dans l'objet :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
Pour bénéficier de services de formation et consultations d'experts en faveur des entreprises
PROJET SOFIA – INTERREG MARITTIMO IT-FR MARITIME

Au plus tard le 30/04/2021 à 16:00

Le présent avis est publié :

- ✓ sur le site Internet de C.O.M. Mentis www.com-mentis.com rubrique SOFIA
- ✓ sur le réseau social Facebook du projet SOFIA
<https://www.facebook.com/sofiainterregmarittimo/>
- ✓ sur les sites des partenaires

Fait à Ajaccio le 28/02/2021

Le représentant légal

.....

Conformément à :

- la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés;
- l'art. 13 Règlement de l'Union européenne 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données;

Le traitement des données fournies résultant de la participation à l'appel est exclusivement réalisé aux fins de l'appel et en protégeant pleinement les droits et la confidentialité des personnes, en appliquant les principes d'équité, de licéité et de transparence. Les données fournies seront traitées exclusivement pour l'exécution des formalités liées à la procédure visée au présent appel, y compris la phase des contrôles effectués par l'Autorité de Gestion du Programme Italie-France Maritime 2014-2020 ou par d'autres organes de l'Union européenne.

Annexe A (a fournir sur papier à en-tête de **votre société**)

Objet : **Projet SOFIA_Services pour un Accueil Ouvert, Facile et Inclusif**
PROGRAMME _ Interreg MARITTIMO IT – FR MARITIME

MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR BÉNÉFICIER DE SERVICES ET CONSULTATIONS D'EXPERTS
EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Je soussigné/e (en qualité de représentant légal) _____

Né(e) à _____ le _____

Nom société/entreprise individuelle _____

Adresse siège social _____

CP / ville _____ TVA intracommunautaire _____

Téléphone _____ Messagerie _____

J'ai l'intention de candidater pour bénéficier de services et consultations d'experts, comme indiqué sur l'avis publié le 28/02/2021.

À cette fin, je déclare

- a) Je n'ai été condamné pour aucune infraction pénale et je ne suis destinataire d'aucune mesure concernant l'application de mesures préventives, de décisions civiles ou de mesures administratives inscrites au casier judiciaire ;
- b) Je n'ai aucun motif d'incompatibilité prévu par la loi ou lié à des intérêts de quelque nature que ce soit en ce qui concerne l'objet de la cession ;
- c) Répondre aux exigences indiquées dans l'avis.
- d) D'avoir son siège légal et/ou opérationnel dans la zone de coopération du programme de coopération maritime Interreg V-A Italie-France 2014 2020
- e) d'être inscrit au registre des sociétés sous le numéro : _____
- e) être en règle avec les cotisations fiscales et sociales conformément à la loi.

Je joins le curriculum de la structure ou la présentation de l'entreprise ;
Le certificat d'enregistrement auprès d'une des Chambres de commerce et d'industrie ;
Ainsi qu'une copie de mon document d'identité.

J'autorise le traitement des données personnelles conformément à l'art. 13 du règlement (UE) 679/2016 relatif à la protection des personnes physiques également en ce qui concerne la publication sur le site web de C.O.M. Mentis des résultats de la sélection.

Lieu _____, date _____

Signature _____

Tampon de l'entreprise